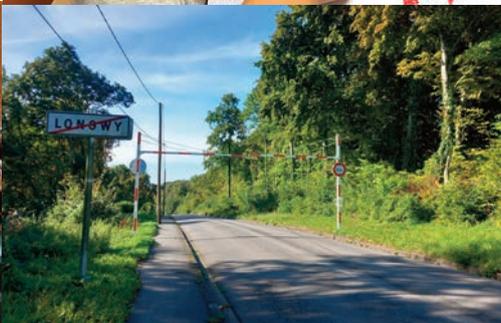




Bonne année
2024



SOMMAIRE

PAGE 4
TRAVAUX

PAGE 6
SOCIAL

PAGE 7
SCOLAIRE & JEUNESSE

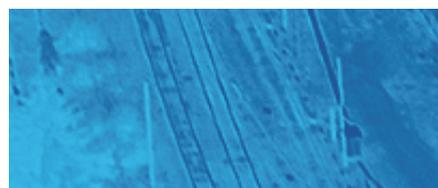
PAGE 12
CULTURE

PAGE 13
FÊTES ET CÉRÉMONIES

PAGE 14
VIE ASSOCIATIVE

PAGE 20
BRÈVES DE MAIRIE

PAGE 22
TRIBUNES POLITIQUES



Don du Sang

MES CHERS CONCITOYENS,

Comme chaque année, c'est avec un grand plaisir que je vous présente au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, **mes plus sincères vœux de « Santé, Bonheur et Réussite »** dans votre vie personnelle et professionnelle, pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Nous voilà arrivés à la moitié du mandat municipal et nous pouvons dresser un bilan positif car nous avons réalisé et respecté une grande partie de nos promesses de campagne même si certains disent le contraire. *

Ces trois premières années ont été très difficiles. Il y a eu la crise sanitaire, puis la crise économique, qui n'ont pas arrangé la situation.

Certains dossiers ont dû être abandonnés, notamment celui du regroupement des écoles sur un seul site. En effet, en une année, le coût du projet a augmenté de deux millions d'euros. Il n'était pas concevable d'engager ce chantier qui aurait fortement impacté et fragilisé les Finances Communales dans la conjoncture actuelle. Malgré cela et l'avenir incertain, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux depuis 2014.

Je tiens à citer le CCAS qui se mobilise toute l'année pour venir en aide aux plus démunis :

Aides alimentaires, aide aux factures d'énergie, aides aux obsèques et animations en faveur des seniors tels que les ateliers numériques en partenariat avec le secours populaire, la gymnastique adaptée dispensée par l'association PHOENIX et bien sûr le colis de Noël.

Le 18 novembre 2023 a été inauguré le logement d'accueil d'urgence temporaire situé Rue du Tir et géré en collaboration avec le CCAS.

Les jeunes sont également soutenus par les aides au FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) et l'aide aux études. Cette liste étant non exhaustive.



Développement de l'habitat :

- Logements sociaux « Rue des Saules » : 26 logements ont déjà été attribués.
- Logements destinés aux seniors : en cours de travaux
- « Le Clos de la briqueterie » : 22 logements sont en construction.
- 10 logements sont en cours « Rue de Cutry ».

La demande est forte sur notre Commune. Il faut croire qu'il fait bon vivre à Réhon.

2024 sera encore une année difficile où il faudra faire des choix. La vidéosurveillance sera prioritaire vu les incivilités grandissantes et les problèmes de sécurité. Il est également prévu des travaux d'isolation et de toitures sur les bâtiments communaux.

Petit à petit, notre Commune avance avec des projets menés par l'équipe municipale mais il reste beaucoup à faire. Nous serons toujours à l'écoute de nos concitoyens. **L'engagement qui est le nôtre est de continuer à faire au mieux pour vous satisfaire.**

Bonne lecture et prenez soin de vous.

Le maire, **Jean-Pierre Weber**

* Pour le détail des réalisations à mi mandat cf. page 22

■ ZONE À RISQUES

INSTALLATION DE PORTIQUES DE SÉCURITÉ CONTRE LE PASSAGE DES POIDS LOURDS

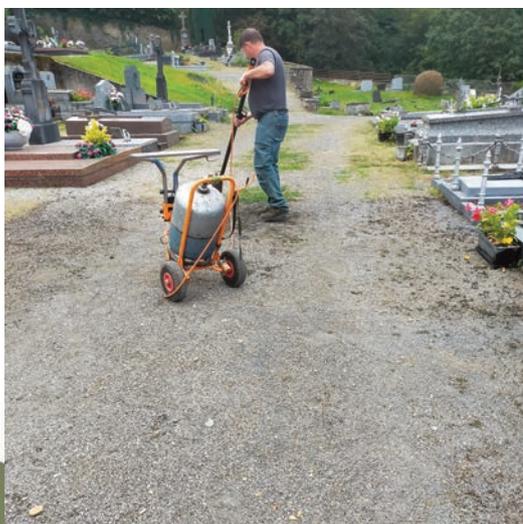
Après les plaintes de plusieurs riverains sur le passage de camions, la côte du Pulventeux (Rue de Boismont) a été mise en sécurité avec l'installation de portiques en haut de cette route qui en limite désormais l'accès aux très gros poids lourds.



ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Nous attirons votre attention sur l'importance que la commune accorde à l'entretien du cimetière. Désherber régulièrement les allées du cimetière vise à préserver la dignité et la sérénité de cet espace dédié à nos proches disparus. En éliminant les mauvaises herbes, les agents communaux contribuent à maintenir un lieu de recueillement propre et respectueux, offrant ainsi un hommage digne à ceux qui nous ont quittés. Votre coopération dans ce geste symbolique est essentielle pour préserver la quiétude et l'esthétique de notre cimetière communal.

> Il vous appartient d'entretenir vos tombes et les alentours en votre qualité de propriétaire.





Pose de la première pierre du lotissement en présence de Madame Chaynesse Khirouni, Présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. Batigère prévoit la construction de 20 logements collectifs et 2 pavillons individuels.



FRICHES DIDIER

Les deux bailleurs sociaux, Batigère et Meurthe-et-Moselle Habitat, collaborent depuis plusieurs années pour créer le lotissement “Le Clos de la briqueterie”, situé sur le territoire de deux villes, Longwy et Réhon. Ce partenariat entre les deux bailleurs est une première...

Le projet, dont on a déjà parlé dans la gazette communale, est supervisé par le cabinet d'architectes KH. Il comprend 52 logements collectifs et individuels, avec des normes énergétiques inférieures à la moyenne actuelle. Le coût total du projet est estimé à 10,3 millions d'euros sur un terrain de quatre hectares, nécessitant la mise à niveau de deux plans locaux d'urbanisme (PLU).

Le terrain, un ancien site sidérurgique, a subi une dépollution après son acquisition. Après des appels infructueux aux promoteurs, les bailleurs sociaux ont pris en charge le projet malgré les défis liés à la pandémie de Covid-19 et à l'inflation. Le lotissement contribue au développement de Réhon, en répondant aux

impératifs de la loi SRU*. Le chantier vise à revitaliser le quartier Jeanne-d'Arc, et les livraisons des logements sont prévues pour le deuxième trimestre de 2025. Le projet met en avant l'aspect écologique en conciliant logements collectifs et individuels dans le cadre de la transition écologique.

** La loi SRU concerne les communes françaises qui n'atteignent pas le taux minimal de 25% de logements sociaux. Ces communes doivent prendre des mesures pour augmenter leur offre de logements sociaux, favorisant ainsi la mixité sociale. L'objectif est d'assurer une répartition équitable des logements sociaux sur l'ensemble du territoire.*

INAUGURATION DU LOGEMENT D'URGENCE

On vous en a déjà parlé dans la gazette précédente. Nous sommes heureux de vous annoncer que le nouveau logement d'urgence temporaire à Réhon a été inauguré le 18 novembre 2023 par Monsieur le maire, Jean-Pierre WEBER, accompagné de Madame Isabelle DONATI, son adjointe au développement du lien social.

Ce logement sera destiné aux personnes de la commune mais pourra également répondre aux demandes exceptionnelles émanant d'un organisme d'utilité publique. Un accident de la vie peut rendre obligatoire le fait de quitter le logement familial en urgence tel :

- Un incendie
- Une séparation
- Une perte d'emploi...

Les personnes seront accompagnées par les membres du CCAS de la Commune afin d'être réorientées vers les organismes sociaux dans la prise en charge de leur dossier afin de les sortir de cette situation au plus vite.

Tous nos remerciements aux agents et élus qui ont participé à la rénovation du local et son aménagement. Un grand « Merci à Mme BROCHARD » pour sa contribution en matière de mobiliers et accessoires.

Nos remerciements vont également à l'Agglomération du Grand Longwy pour sa subvention à hauteur de 15 000 € dans l'installation de ce logement.



■ DES PERMANENCES SOCIALES DU CCAS



A COMPTER DE JANVIER 2024, LES PERMANENCES SOCIALES SE FERONT SUR RENDEZ-VOUS LES LUNDIS APRÈS-MIDI.

POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS MERCI DE NOUS CONTACTER :



En mairie



Par téléphone : 03 82 24 90 70



Par Mail : ccas@mairie-rehon.fr



Par courrier : 7 rue de Longwy 54 430 RÉHON

CALENDRIER

	PERMANENCES DU CCAS *	PERMANENCES SOCIALES EN MAIRIE, SUR RENDEZ-VOUS **
MOIS	DE 9H30 À 11H00	DE 14H15 À 16H15
JANVIER	LUNDIS 22 ET 29 JANVIER 2024	LUNDI 22 JANVIER 2024
FÉVRIER	LUNDIS 5, 12, 19 ET 26 FÉVRIER 2024	LUNDI 5 FÉVRIER 2024
MARS	LUNDIS 4, 18 ET 25 MARS 2024	LUNDIS 4 ET 18 MARS 2024
AVRIL	LUNDIS 8 ET 15 AVRIL 2024	LUNDIS 8 ET 22 AVRIL 2024

* Les permanences CCAS :

Elles servent à l'accompagnement en conseil social et administratif des Réhonnaises et Réhonnais en grande difficulté, et après étude du dossier, à les orienter vers les services sociaux et administratifs du Territoire. Celles-ci sont tenues par Madame Isabelle DONATI, Vice-présidente du CCAS et adjointe au Maire à la Commission « Développement du lien Social, Intergénérationnel, Jeunesse et Personnes âgées ».

** Les permanences sociales :

Madame Céline COLLIN, Conseillère déléguée de la Commune et siégeant à la Commission du « Lien social » est en charge des permanences sociales.

Elle reçoit sur rendez-vous afin de répondre au mieux à vos demandes, collecte tous documents nécessaires à la constitution d'un dossier et si besoin les fait suivre à Madame Isabelle DONATI pour traitement.

Pour prendre un rendez-vous : contacts ci-dessus.



RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025 PRÉ-INSCRIPTIONS

QUI EST CONCERNÉ ?

- Tous les enfants nés en 2021 entrant en petite section en septembre 2024
- Les enfants qui entrent en élémentaire et qui n'étaient pas scolarisés dans une école maternelle de Réhon, Pour les enfants déjà en maternelle à Réhon, le passage en CP se fait automatiquement sur l'école du secteur.

ETAPE 1 : PRÉ-INSCRIPTION EN MAIRIE

DU 26 FÉVRIER AU 8 MARS INCLUS 2024

au Service Citoyenneté, 7 rue de Longwy – 54430 REHON
Cette démarche est impérative : elle permet l'admission définitive de votre enfant dans l'école.

Pièces à présenter lors de cette pré-inscription :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- En cas de séparation ou de divorce, toute décision attestant du lieu de résidence de l'enfant
- Justificatif de domicile (facture Eau, Gaz, Téléphone, Électricité de moins de 3 mois)
- Carnet de vaccinations

ETAPE 2 : INSCRIPTION DÉFINITIVE PAR L'ÉCOLE

- Le chef d'établissement vous contactera dans un second temps pour inscrire définitivement votre enfant à l'école (période Mai-Juin).

■ ÉCOLES ET COLLÈGE...

LA RENTRÉE DES CLASSES...

Le 4 septembre dernier l'été était encore dans les toutes les têtes et dans l'air ! La rentrée scolaire s'est ainsi déroulée dans une ambiance chaleureuse et dynamique dans les écoles et le collège de notre commune.

> Notons que la nouvelle carte scolaire pour 2023 a prévu une ouverture de classe au Hameau de Heumont.



■ ARRÊTÉ COMMUNAL

INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER AUX ABORDS DES ÉCOLES

Nous vous informons qu'un arrêté municipal a été pris pour interdire de fumer et vapoter aux abords de l'école. Cette mesure vise à créer un environnement plus sain pour nos enfants et à promouvoir un

mode de vie sans tabac. Nous vous remercions de respecter cette nouvelle réglementation et de contribuer à la sécurité et au bien-être de notre communauté éducative.



PERISCOLAIRE "1,2,3 SOLEIL"

Sur le site périscolaire 1,2,3 Soleil de Heumont, les enfants ont été accueillis toute l'année. Ils ont participé à des activités adaptées à chaque saison. Au mois de juillet, le thème des activités était "Le passé lorrain", les valeurs culturelles de la Lorraine avec des sorties fortement appréciées par les enfants, notamment la découverte de la manufacture des émaux de Longwy...

Au mois d'août, les enfants ont pu profiter de ballades dans la nature meusienne : Accrobranche et parcours pieds nus sur les 5 sens à Xivry-sur-Meuse mais aussi l'exploration du labyrinthe sous un soleil radieux à Montmedy !

Ils ont eu aussi la surprise de se divertir tout un après-midi sur un château gonflable avec jeux de plages sur une étendue de sable fin...

La dernière semaine ... C'était « Cool ».

Une super boum entre enfants s'est déroulée en extérieur : Musique, danse et popcorn étaient de la partie pour marquer la fin de ce centre.

Sans oublier qu'avec cette chaleur intense, une seule chose comptait : Les batailles d'eau !!

Pour leur plus grand bonheur et afin de pouvoir se rafraîchir tout en s'amusant, les enfants ont pu ramener leurs pistolets à eau pour des batailles mémorables.



DES ACTIVITÉS MANUELLES



DES JEUX...



DES BALLADES...



DES VISITES





PERISCOLAIRE "1,2,3 SOLEIL"

Automne, Hiver, hors vacances scolaires, l'équipe de l'accueil périscolaire renouvelle sans cesse son offre pour que chaque thème ne ressemble à aucun autre...
Activités manuelles, créatives, sportives...
il y en a pour tous les goûts !



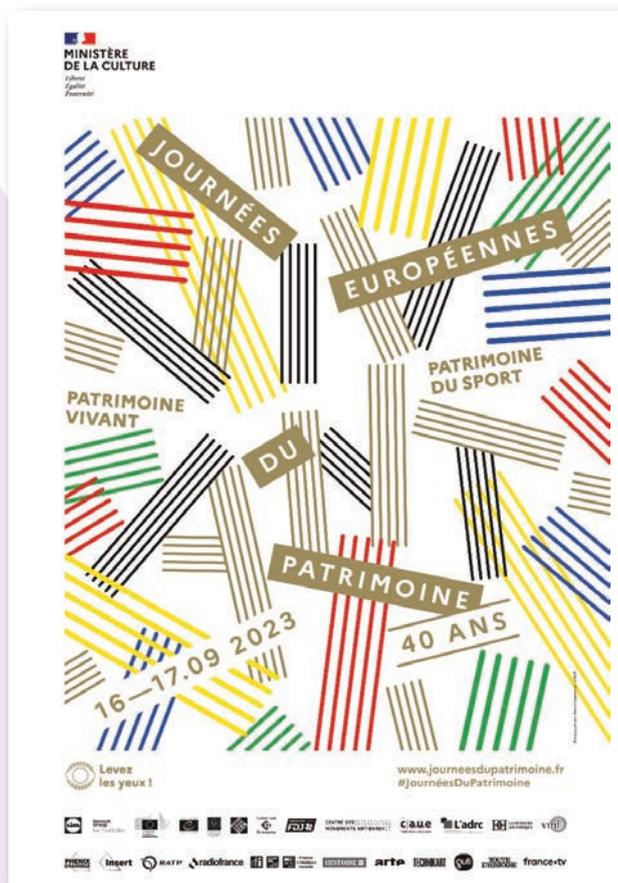


■ JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

17 - 19 SEPTEMBRE 2023



Les Journées du Patrimoine sont désormais un rendez-vous bien implanté dans le paysage réhonnais. Nous avons chaque année le plaisir d'accueillir des visiteurs de toute l'agglomération et au-delà... C'est une occasion annuelle de célébrer l'histoire et la richesse culturelle qui font de notre commune un lieu unique.



Exposition "La Providence, l'usine de Réhon" était proposée à la salle du Conseil, place Grenetier



L'église Sainte Geneviève de Réhon et sa mise au tombeau



L'église Saint Eloi et ses vitraux Grüber à Heumont

Comme chaque année, ont eu lieu les cérémonies du souvenir des conflits qui ont marqué notre pays. 19 Mars 1962, 08 Mai 1945, l'appel du Général De Gaulle du 18 juin 1940, 14 juillet 1789, 11 Novembre 1918. Ainsi les élus, les représentants des anciens combattants, et les présidents d'associations se retrouvent pour commémorer ces événements. Discours, Sonnerie aux morts et Marseillaise ont précédé les dépôts de gerbes au Monument aux Morts.

14 JUILLET



Cette cérémonie s'est déroulée en présence de la Sénatrice, Madame Véronique GUILLOTIN et Madame la député Martine ETIENNE.

11 NOVEMBRE



105^{ème} anniversaire de l'Armistice

En ce 11 novembre 2023, Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, Monsieur le Maire a rendu hommage à tous les « Morts pour la France ».

Nos représentants des anciens combattants, nos élus, des membres d'associations de la Commune, Réhonnais et Réhonnaises ainsi que de nombreux enfants dont « les Bergeronnettes » étaient présents.

■ ARPA RÉHON

Il y a toujours une belle ambiance aux thés dansants de l'ARPA. Pour cette nouvelle année n'hésitez pas à les rejoindre ! Notons que pour le repas du 08 octobre 2023, les plantes qui fleurissaient les tables ont été vendues au profit d'"Octobre Rose" pour une valeur totale de 150,00€.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce don.



Sortie à Saint Nabor



REDMI NOTE 9 PRO
AI QUAD CAMERA



ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Lors du repas annuel de l'ARPA
6 couples étaient à l'honneur :

60 ans de mariage :

M^{me} et M. VENANTE

M^{me} et M. BALANTI

M^{me} et M. DESINDE (Photo ci-dessus)

50 ans de mariage :

M^{me} et M. EXPOSTA

M^{me} et M. LOCATELLI

M^{me} et M. LEIDLINGER

AGENDA 2024

Judi 7 Mars - 13h30 :

Assemblée générale et goûter

Dimanche 21 Avril - 14h30 :

Thé dansant

Mai / Juin :

Une sortie en préparation...

Dimanche 8 Septembre :

Thé dansant

Dimanche 13 Octobre :

Repas annuel

Dimanche 24 Novembre :

Thé dansant

CONTACTS

Dominique EXPOSTA

7, rue de Longwy · 54430 REHON

Téléphone : 03-82-25-18-48

Mail : d.exposta@rehon.fr



KARATÉ CLUB RÉHON

Le club de karaté de Réhon continue à se placer parmi les meilleurs comme en témoignent les classements obtenus lors des dernières grandes compétitions : Open de France, Open des jeunes, Coupe de Lorraine, Open de la Ligue...



RÉHON FKS SPORT +33 6 51 89 82 22

KARATÉ CLUB RÉHON

Mardi : 17h30 à 18h30 (5 à 9 ans) - 18h30 à 19h45 (10ans et +)
 Jeudi : 17h30 à 18h45 (Tous public)
 Dimanche : 10h30 à 11h45 (compétiteurs uniquement)

© Cosac balumont Rue Jean Feuillette, 54430 Réhon
 Tarif débutant 150€ / Tarif compétiteur 170€
 2 cours d'essai offerts / Pass-sport accepté

@karateclubrehon
 Karaté Club de Réhon Meurthe et Moselle

CLUB AFFILIÉ
 FÉDÉRATION FRANÇAISE
 KARATÉ

**RÉHON
KARATÉ**

Pour suivre au plus près les résultats, participer à un stage, à un cours :
 Tél. 06 51 89 82 22

Karaté Club de Réhon Meurthe Moselle
 @karateclubrehon

CSP FOOT

Le club de foot Cercle Sportif Progrès Réhon n'est plus à présenter. Créé en 1928 il continue à animer notre vie associative autour de la passion du football



**Finale championnat
pays haut**

U15 équipe 4

9h40 csp 4 - Briey 2
 10h45 csp 4 - val de l'Orne

B&B
 PÉRIEUX

**CSP
RÉHON**

Pour suivre au plus près les résultats,
 participer à un stage, à un cours :
 Tél. 06 51 89 82 22

Cercle Sportif Progrès Réhon

BASKET BCLR

Le BCLR a terminé sa saison 2022-2023 avec le maintien de toutes ses équipes dans les championnats engagés (NM3 - PNM - RM2 - RF2). Nous avons 300 licenciés et 20 équipes engagées, masculines et féminines, de U9 à séniors.

Durant l'été, le BCLR a tenu ses traditionnels stages de perfectionnement. Nous avons proposé 4 semaines de stage pour les enfants et ados de 9 à 15 ans. Nous avons accueilli pas moins de 100 joueurs sur l'ensemble de ces 4 semaines. Carton plein pour cette nouvelle édition !

La saison 2023-2024 a redémarré avec la même intensité. Déjà 300 licenciés, autant d'équipes engagées, et la même fougue autour de la balle orange ! Nous proposerons également des stages de perfectionnement durant chaque semaine des vacances scolaires.

Nous vous invitons à nous rejoindre lors des matchs à domicile de la nationale 3, les samedis soir. Belle ambiance et beau spectacle lors de chaque journée de championnat.



Classement	Général				
	Pts	J	G	P	p.
1. Furdenheim	23	13	10	3	1045
2. Ozoir-la-F.	22	12	10	2	958
3. Mirecourt	21	12	9	3	1066
4. W.O.S.B.	21	12	9	3	1005
5. Vitry-le-F.	20	12	8	4	1011
6. Basket Paris 14	19	12	7	5	891
7. Sélestat	19	12	7	5	903
8. Ste-Marie-aux-Ch.	18	12	6	6	979
9. Longwy/Réhon	17	12	5	7	872
10. Sluc Nancy	17	13	4	9	850
11. Metz BC 2	16	12	4	8	860
12. Viry-Châtillon	14	12	2	10	847
13. Schirrhein	14	12	2	10	879
14. Coulommiers	14	12	2	10	854



Remerciement à tous les partenaires, les communes de Longwy, de Réhon, de Cosnes et Romain et de Herserange, ainsi que tous les bénévoles qui s'investissent corps et âme pour notre club.

L'année 2023 se termine par une victoire importante et un superbe match ! Notre équipe fanion se place aujourd'hui à la 9ème position / 14 équipes engagées.

La trêve arrive maintenant, laissant place aux festivités de la fin d'année et à son lot de moments joyeux en famille et entre amis.

Reprise le 6 janvier avec un déplacement à Sélestat.

Pour connaître nos prochains matchs à domicile et venir soutenir l'équipe, suivez nous sur notre page Facebook
 f "Basket Club Longwy Réhon"

Je vous remercie, toutes et tous, encore une fois, pour votre soutien et votre présence auprès du BCLR.

Etienne DESSARD
 Président BCLR - Basket Club Longwy Réhon



■ BERGERONNETTES

Le club des Bergeronnettes de Réhon est un club de gymnastique féminine affilié à la Fédération Sportive et Culturelle de France. Il a été créé en 1947. Il accueille les gymnastes à partir de 6 ans, les filles sont réparties en 3 catégories **POUSSINES** (6 à 9 ans) **JEUNESSES** (10 à 13 ans) et **AINÉES** (14 ans et plus).

Les moniteurs en Poussines : Jessy BOUCHE, Elisabeth MAISENTI, Nadège MAST, Léa DE VIVEIROS, Louise CHARLIER, Léonie LEROY, Louane MORES, Jéhane BOUCHE.

La section Poussines compte 26 gymnastes.

Les monitrices en Jeunesses et Aînées : Elisabeth MAISENTI, Jessy BOUCHE, Angélique DUFOUR, Virginie CONSOLI, Jimmy CONSOLI, Lauryne KUBIAK, Nadège MAST, Audrey VAUDOIS. La section Jeunesses est composée de 26 gymnastes et en aînées 11 filles.

Le club de gymnastique participe aux différents concours prévus par la Fédération au niveau départemental et régional ainsi qu'à des échanges sportifs et amicaux entre les clubs du Pays-Haut. Pour la saison 2022/2023, le concours du Pays-Haut Jeunesses et Aînées a eu lieu au COSEC de Heumont, le Comité du club des Bergeronnettes de Réhon ainsi que de nombreux parents bénévoles ont organisé la manifestation. Cette compétition a réuni près de 150 gymnastes venant de BRIEY, LONGUYON, MONT BONVILLERS, JOEUF, MONTMEDY et RÉHON. Les résultats obtenus par les gymnastes du club de Réhon ont été excellents.

Notre club participe depuis des années aux commémorations du souvenir, en partenariat avec la commune de Réhon, lors des défilés du 8 Mai et du 11 Novembre à RÉHON.

Le club a la chance de pouvoir s'appuyer sur un comité riche de nombreux bénévoles très actifs et dynamiques dans l'organisation des nombreuses manifestations qu'organise le club.

Le club est très heureux également de pouvoir compter sur une belle équipe de 7 juges diplômés, et 2 juges débutantes, formés régulièrement, composée de parents bénévoles et de gymnastes.

Nous avons la chance également de compter dans le club Jessy BOUCHE, responsable commission gymnastique, et Murielle CARA, responsable formation, au niveau du CD54, qui sont très dynamiques dans l'organisation des activités de notre fédération, au niveau local, départemental ou régional.

Le club des Bergeronnettes de Réhon remercie ses soutiens comme les communes dont sont issues les gymnastes et surtout la commune de Réhon, qui est toujours présente à nos côtés pour voir réaliser nos projets. Mais également les entreprises locales qui nous permettent par le soutien et la confiance qu'ils nous accordent, d'investir dans du matériel de qualité et de proposer à nos gymnastes une pratique de notre sport en sécurité.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR :

CONCOURS DÉPARTEMENTAL JEUNESSES

**Aînées : Samedi 16
et Dimanche 17 Mars 2024
à BACCARAT**

CONCOURS DÉPARTEMENTAL (BADGES)

Dimanche 7 Avril 2024 à RÉHON

CHALLENGE PAYS-HAUT POUSSINES

Dimanche 23 Mars 2024 à BRIEY

CHALLENGE PAYS-HAUT

**Aînées : Samedi 13 Avril 2024 à RÉHON
(à partir de 15h). Jeunesses : Dimanche
14 Avril 2024 à RÉHON.**

CONCOURS INTERDÉPARTEMENTAL

**par équipes Poussines/ Jeunesses /
Aînées (sur sélection) à LONGUYON**

CONCOURS RÉGIONAL GRAND EST

**(sur sélection) : 11 et 12 Mai 2024
à BACCARAT**

GALA DE GYM DES BERGERONNETTES

**Samedi 29 Juin 2024 de 17h à 22h00
au COSEC de HEUMONT.**

SORTIE DE FIN D'ANNEE

**Mercredi 3 Juillet 2024
(lieu et horaires à définir)**



Les entraînements ont lieu au COSEC André RUDONI à Heumont pour :

- ♦ **Les POUSSINES :** les mercredis de 15h00 à 17h00 et les mardis de 17h à 18h30 à partir de Janvier.
- ♦ **Les JEUNESSES et AINÉES :** les mercredis de 17h00 à 19h00 et les vendredis de 17h à 20h.

COMITÉ DES FÊTES DE RÉHON

LES 6 DERNIERS MOIS EN IMAGES !



SORTIE NIGLOLAND



SORTIE PÊCHE À SAINT PANCRÉ



FÊTE DE LA VILLE





OCTOBRE ROSE



SAINT NICOLAS



NOËL



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

CE SERA DIMANCHE 9 JUIN 2024 !

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède lors des élections européennes. Il n'y a pas de second tour. Les prochaines élections européennes sont prévues les 8 et 9 juin 2024.

COMMENT LES DÉPUTÉS EUROPÉENS SONT-ILS ÉLUS ?

Depuis 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel. Dans chaque État membre, des élections se tiennent tous les cinq ans. Les députés élus au niveau national se répartissent, au Parlement, dans des groupes politiques transeuropéens, qui servent surtout à organiser les débats parlementaires et permettent en particulier des votes en commun.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement européen est l'institution représentant les citoyens des États membres de l'Union européenne (UE). Composé de députés européens élus pour 5 ans au suffrage universel direct depuis 1979, son rôle s'est progressivement renforcé.

Autrefois simple organe consultatif, il exerce désormais :

- Un pouvoir de décision avec la Commission européenne ;
- Un rôle législatif et budgétaire ;
- Un pouvoir de contrôle voire de censure de l'exécutif européen.

PLUSIEURS POSSIBILITÉS POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES OU MENTIONNER VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE DANS LA COMMUNE :

EN MAIRIE

JUSQU'AU VENDREDI 3 MAI EN VOUS MUNISSANT :

- de votre carte nationale d'identité ou passeport (en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans)
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois établi à votre nom (factures d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe, assurance habitation, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire ou titre de pension)
- du CERFA n° 12669*02 (que vous pouvez imprimer sur internet ou disponible en mairie)

SUR LE TÉLÉSERVICE EN LIGNE

JUSQU'AU MERCREDI 1^{ER} MAI 2024 :
www.demarches.interieur.gouv.fr
 ou www.service-public.fr



DONS DU SANG

A NOTER SUR VOS AGENDAS !

Les prochaines collectes sont programmées pour

Jeudi 6 juin 2024 et Jeudi 3 octobre 2024

Horaires et lieu : de 15H à 19H
 Salle de la jeunesse à Réhon

CONCILIATEUR DE JUSTICE

La ville de Réhon informe la population que celle-ci peut faire appel à un conciliateur de justice pour régler les litiges et troubles du voisinage. Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès. Depuis le 1^{er} Janvier 2020, les conciliateurs peuvent, dans l'exercice de leurs fonctions, intervenir dans l'ensemble du ressort du tribunal judiciaire du Val de Brie.

Important :

Madame Laurence ECKERT peut intervenir en Mairie de Villerupt suite à vos demandes, vous pouvez lui laisser un message avec vos coordonnées au 06.07.58.73.60.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ...

L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, que l'on soit propriétaire ou locataire de son logement. **En hiver, cela concerne le nettoyage de la neige et du verglas,**



la prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, etc.

LES CHIFFRES 2023

19 Mariages
 7 Décès
 18 Décès hors commune
 25 Naissances
 50 Recensements militaires
 12 PACS
 130 Arrêtés municipaux



Attention vague de très grand froid

Le très grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

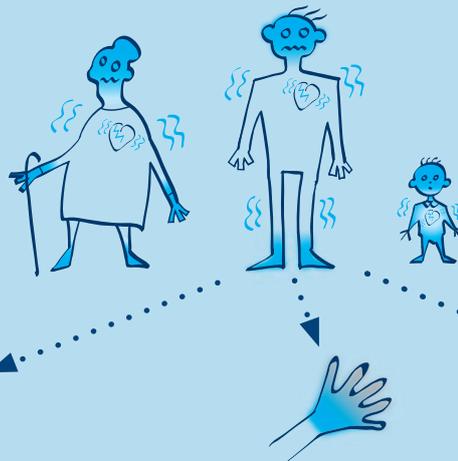


Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Je reste chez moi autant que possible en m'étant organisé à l'avance



- J'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).
- Je chauffe sans surchauffer, j'ai vérifié le bon état de marche de mon installation de chauffage, je ne bouche pas les aérations, et j'aère mon logement plusieurs fois par jour.
- J'ai tous les médicaments nécessaires en cas de besoin, et particulièrement si je suis un traitement régulier.
- Je donne de mes nouvelles à mes proches, et je contacte ceux qui sont seuls. Et si je suis isolé ou malade, je me fais connaître auprès de ma mairie.
- J'écoute à la radio les conseils des pouvoirs publics.



Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je dois absolument sortir, je suis prudent et je pense aux autres



- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- J'évite de sortir les bébés, même bien protégés.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.
- Je ne fais pas d'efforts physiques, comme porter des objets lourds...
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.



Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Si je dois absolument utiliser ma voiture



- Je vérifie le bon état de fonctionnement général : huile, batterie, éclairage, plein d'essence.
- Je prépare des couvertures, une trousse de secours, un téléphone portable chargé et une boisson chaude.
- Avant chaque déplacement, je me renseigne sur la météo et sur l'état des routes.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le 115

Pour plus d'informations : <https://meteofrance.fr> ou 32 50 (2,99 € / appel + prix appel)
• www.bison-fute.gov.fr • <https://solidarites-sante.gov.fr> • www.santepubliquefrance.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ CONTINUONS POUR RÉHON

Nous préférons faire un bilan positif de notre mandat plutôt que de répondre aux attaques personnelles, diffamatoires et aux critiques constantes et mensongères.

(Extraits du discours prononcé à l'occasion de la cérémonie des vœux)

“Et puisque nous sommes à mi-mandat... je voulais faire un bilan :

La réalisation d'un square à Heumont : Avec Jeux pour enfants, agrès pour adultes, espaces verts où l'on a joint l'utile à l'agréable puisque nous avons créé des Noues pour absorber les eaux de pluie lors des fortes précipitations et ainsi éviter les inondations dans le bas du quartier.

La poursuite du programme du contrat de performance énergétique sur l'éclairage public : Avec une constante modernisation et renouvellement des coffrets vétustes, nous constatons de fortes économies depuis que nous sommes passés en LED.

Poursuite du programme du Fil Bleu. Depuis notre adhésion au SIVU en 2018, ce sont 97 dossiers qui ont été traités pour un montant de subventions de 176 750 € dont 29 dossiers déposés en 2023. Nous sommes la 2^{ème} commune après Longwy en nombre de dossiers. On peut constater d'ailleurs que les différents quartiers se colorisent.

L'aménagement d'un local d'urgence temporaire : Rue du Tir, dont l'inauguration a eu lieu le 18 novembre 2023.

La création de la Police municipale : Les locaux ont été complètement aménagés et le matériel nécessaire ainsi que le véhicule pour l'exercice de cette fonction ont été achetés. Malheureusement, nous avons du mal à recruter comme beaucoup de collectivités.

L'installation d'une vidéoprotection : C'est en cours de réalisation.

L'implantation d'une agence postale communale : Au service de la Mairie, ouverte depuis le 27 juin 2022. Le taux de fréquentation ne cesse d'augmenter. C'était un besoin afin de maintenir un Service Public suite au désengagement des Services de la Poste.

“Réhabilitation” de plusieurs logements communaux.

Regroupement des 3 écoles : C'est un projet qui nous tenait à cœur, un grand projet d'ailleurs, ce regroupement des écoles de la commune sur un seul site. Malheureusement, suite à la crise économique, l'augmentation des matériaux et les frais d'architectes, après négociation, le montant des travaux est passé de 5,5 millions d'euros à 7,02 millions d'euros. A ce stade, nous ne pouvions fragiliser les finances communales. Nous réfléchissons à une autre solution. C'est mon plus grand regret.

La fibre optique : Nous étions inscrits au programme de la Région Grand Est « La fibre pour tous ». Poursuite et fin du déploiement sur la commune. Celle-ci étant totalement équipée. Il restait un secteur, les Rues Aubrion, Mézières, Lacanne où l'implantation des coffrets en façade étaient impossibles et dangereux par la présence de fils électriques nus.

Après maintes réunions et discussions avec LOSANGE et ENEDIS, nous sommes arrivés à un accord, ENEDIS a remplacé les fils nus par des tresses isolées et à présent la fibre a pu être installée. Ainsi, à présent, toute la commune est fournie.

Le local social : Implanté au Quartier Jeanne D'Arc, afin d'y assurer des permanences dans ce quartier paupérisé et éloigné du Centre-ville et où beaucoup de résidents n'ont pas de moyens de locomotion.

Celui-ci a été à plusieurs reprises vandalisé mais après réparation, nous n'abandonons pas pour autant les habitants.

En dehors de ce programme de campagne, il y a eu de nombreuses réalisations :

- Location et entretien d'une balayeuse
- Réfection de la Rue Richepré à Réhon suite aux inondations
- Renouvellement des poteaux d'incendie puisque les communes ont pris la compétence dans le cadre de la DCI
- Réfection Rue Banquillon à Heumont
- Rénovation de l'éclairage public Rue de Chenières
- Réfection des plafonds des vestiaires du COSEC
- Eclairage Salle de la jeunesse : Passage en LED
- Aménagement du Monument Commémoratif de la Sidérurgie Rue de Lexy
- Achat de plusieurs véhicules pour les services techniques
- Travaux sur les silos à Sel
- Création d'un ossuaire qui n'existait pas, alors que c'était obligatoire
- Pose d'un portail au cimetière
- Installation d'un colombarium supplémentaire qui est déjà pratiquement complet et de 9 cavurnes
- Réfection des murets du monument aux morts et installation d'un éclairage
- Sécurisation de la descente du Pulventeux Rue de Boismont : Pente à 13%. Installation d'un portique de sécurité à 3,30M pour empêcher les poids lourds d'emprunter cette descente dangereuse
- Remplacement de la Chaudière à l'église de Réhon-Centre, église qui appartient à la Commune.
- Remplacement du chauffage Salle de motricité à l'école. En effet, le chauffage au sol électrique était devenu vétuste et dangereux, il était urgent de le remplacer. Nous avons fait le choix d'un chauffage réversible devenant climatisation en été
- Rénovation du parc informatique, ordinateur et ENI (Ensemble numérique interactif) dans les écoles. Et ordinateurs dans les différents services administratifs Mairie et périscolaire
- Achat de mobilier dans les écoles de Réhon et Heumont suite à l'ouverture de 2 classes par l'Éducation nationale

LA LISTE N'EST PAS EXHAUSTIVE

GROUPE D'OPPOSITION ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE REHON

Ahh la Gazette, ... la belle gazette, fierté de la commune dont la publication est attendue par bon nombre de Réhonnaises et Réhonnais qui aspirent légitimement à sa lecture s'informer de la vie de la commune.

Sachez chers ami(e)s que la réalité est moins rose ! La ligne éditoriale de cette gazette est sous le joug de la majorité en place et cela induit notamment :

Le contenu de notre petit espace de communication est transmis à M. Weber qui scrute avant publication notre projet de publication et a tout le loisir de construire un argumentaire à charge (quitte à être mensonger) sur l'opposition... argumentaire sur lequel nous n'avons (nous) plus aucun droit de réponse ensuite...

Imaginez un débat télévisé de second tour des présidentielles dans lequel l'un des deux candidats aurait les notes personnelles de l'autre avant l'heure ... c'est pareil : les dés sont pipés. Forts de cette expérience dans les publications des gazettes municipales antérieures, nous n'allons plus jouer le jeu de la majorité et participer plus que nécessaire à cette parodie de démocratie et de pseudo liberté d'expression dont la mise en œuvre n'est pas du tout équitable.

Nous nous bornerons donc dans cette édition à vous affirmer que le travail de l'opposition influe positivement sur la vie locale. Nos actions constructives dans le cadre de notre bénévolat total permettent de corriger une part appréciable des approximations et des manquements de la majorité.

Nous retiendrons toutefois, de manière très très synthétique pour les raisons évoquées plus haut :

- L'opposition a engagé une action auprès du tribunal administratif pour marquer son opposition à l'achat de 4 terrains privés par la commune dans le seul but d'y faire une réfection (sur deniers publics) de la voirie au bénéfice de seulement 4 habitants dont une des

conseillères de la majorité.

Quand on sait l'état de différentes routes à trafic BIEN PLUS IMPORTANT laissées à l'abandon, pourquoi avoir donné une priorité à cette petite desserte privée alors même que, dans pareille situation, les élus invitent traditionnellement les protagonistes à gérer leur voirie personnellement sous une forme classique de financement privé de copropriété ... Pourquoi bizarrement ce 2 poids - 2 mesures avec l'argent de la collectivité et tant de partialité dans un dossier où une conseillère de la majorité est parmi les premiers bénéficiaires ? Au titre de l'équité entre chaque Réhonnais(e) cette option nous choque !

Nous notons sur ce point que notre étonnement / indignation a gagné les membres de la majorité (eux-mêmes) puisque la commission mixte travaux-finances s'est prononcée contre. Idem, plusieurs votes contres et / ou abstentions se sont fait remarquer lors du passage de cette résolution en conseil municipal.

- L'opposition maintient que la gestion du Coséc mérite mieux et en veut pour preuve : le rideau promis depuis 1 an pour séparer les cours de gym et les cours de karaté n'est toujours pas installé et que dire de l'entretien général de ce bâtiment....

- L'opposition ne cesse d'attirer l'attention sur divers drames écologiques en cours à la vue de tous et sur le non-respect de règles d'urbanisme par certains dans la commune.

- L'opposition s'indigne du sous-investissement dans les écoles (malgré les promesses de campagne de M. Weber et sa liste) au profit de futilités.

- L'opposition note que les incivilités vont grandissantes et que la Police Municipale a toujours un effectif à ZERO malgré les investissements lourds déjà réalisés pour accueillir nos policiers.

- L'opposition regrette les injustes sarcasmes dont Mme Judith Azevedo-Jeunesse a été victime (autour du décès de sa belle-mère Mme Jeunesse) proférés par M. WEBER lui-même en plein conseil municipal. Des propos gratuits et blessants qui ont dépassés les clivages d'opinion et dont le premier magistrat de la ville n'est pas sorti grandi....

Nous vous souhaitons une bonne année 2024, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout la santé.

Nous le rappelons : pour vous tenir informés nous vous invitons à suivre notre page « Rehon Opposition » sur Facebook et venez nombreux assister aux conseils municipaux pour vous faire votre propre idée des travaux que nous menons (l'opposition n'a rien à cacher !)

Pour l'opposition Mme Azevedo-Jeunesse Judith,
Schmitt Olivier, Risse Christelle et Martin Eric



**“ Au cours des siècles, l’histoire des peuples
n’est qu’une leçon de mutuelle tolérance ”**

Emile Zola

**Jean Pierre Weber, Maire
L’ensemble du Conseil Municipal
et du personnel communal de Réhon
vous souhaitent une excellente année**

2024

RÉHON
COMMUNE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Hôtel de Ville, 7 Rue de Longwy 54430 Réhon